

COMITE DE BASSIN REUNION

SEANCE DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2004

DELIBERATION N° 2004/3

VALIDATION DE LA NOTE D'OBSERVATIONS SUR L'AVANT PROJET DE LOI SUR L'EAU DU 22 JUIN
2004 ET MANDAT DU PRESIDENT

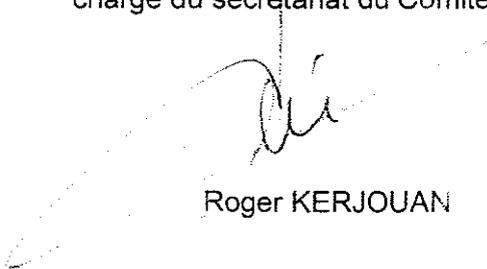
Le Comité de bassin de la Réunion, délibérant valablement,

Vu le projet de note d'observation sur l'avant projet de loi sur l'eau, établi suite au Bureau du 19 août 2004 et présenté en séance par la DIREN,

Approuve les observations formulées dans le document,

Donne mandat à son Président pour sa mise au point définitive et sa présentation au Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable lors de la réunion du 8 septembre 2004.

Le Directeur Régional de l'Environnement,
chargé du secrétariat du Comité de Bassin



Roger KERJOUAN